

**CAP – Ours** Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours  
*Pyrénées, Pays des Hommes, Pays des Ours*

Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET  
Ministre de l'Ecologie  
Grande Arche  
Tour Pascal A et B  
92055 LA DEFENSE CEDEX

Arbas, le 22 novembre 2010.

Madame la Ministre,

CAP-OURS, qui regroupe l'ensemble des associations pyrénéennes favorables à la présence de l'ours dans les Pyrénées, vous adresse ses sincères félicitations.

Votre arrivée à la tête du ministère chargé de l'Ecologie est pour nous synonyme d'espoirs puisque vous connaissez bien les dossiers qui nous tiennent à cœur, et que nous savons que vous avez des convictions en matière de conservation de la nature, de protection des espèces en danger et de leurs habitats.

En cette fin d'année de la Biodiversité, la longue saga de l'ours est encore une fois à la croisée des chemins. Madame Jouanno, tout en faisant des choix que nous avons jugés pour l'essentiel timorés - mise en sommeil du Groupe National Ours au détriment d'un Comité de Massif qui n'a pas vocation à s'y substituer ; abandon de facto de tout plan national de sauvegarde de l'espèce - avait convenu qu'il fallait remplacer les ours qui disparaissaient du fait de l'homme et surtout sauver le noyau béarnais.

Ce dernier point doit être à l'étude dans vos services centraux et territoriaux. Pour l'apport d'une ou deux femelles au printemps prochain comme prévu, le temps ne manque pas mais il est compté. Il ne reste plus que deux mâles en Béarn et la récente mort du dernier ours de souche uniquement pyrénéenne a montré que ceux qui naguère se déclaraient hostiles aux renforcements de populations se résignaient à cette opération de la dernière chance. La différer, c'est choisir délibérément l'extinction de l'ours dans le Béarn, bastion historique de l'espèce.

Nous comptons sur vous pour mener à bien cette entreprise et nous vous soutiendrons si, dans les dix-huit mois à venir, vous prenez des décisions sans ouvrir à nouveau la polémique sur les "lâchers d'ours" et faites en sorte que l'espèce soit confortée dans tous ses lieux de présence et mise en état d'assurer progressivement sa perpétuation dans des conditions satisfaisantes.

Nous attendons rapidement de votre part une confirmation de ce renforcement en Béarn en 2011.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, avec nos félicitations, l'expression de nos sincères salutations.

**Les associations membres de CAP – Ours signataires**

## **Les associations membres de CAP – Ours signataires :**

Association Pyrénéenne des Accompagnateurs en Montagne 66, section Catalane du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (**APAM 66**), **APATURA**, Association Nature Comminges (**ANC**), Comité Ecologique Ariégeois (**CEA**), Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées (**CIAPP**), **FERUS** (Groupe Loup France/ARTUS), Fonds d'Intervention Eco-Pastoral – Groupe Ours Pyrénées (**FIEP**), France Nature Environnement Hautes-Pyrénées (**FNE 65**), **Mille Traces**, **Nature Midi-Pyrénées**, **Nature Midi-Pyrénées comité local Hautes-Pyrénées**, **Pays de l'Ours-ADET** (Association pour le Développement Durable des Pyrénées), Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest section Béarn (**SEPANSO Béarn**), Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (**SFEPM**), **Sours**, **WWF France**.

Pour CAP – Ours, contact :

FERUS  
Sabine Matraire  
Maison des associations  
31160 ARBAS  
06 71 89 62 62  
sabine.matraire@orange.fr

Pièces jointes :

- Courrier de CAP-Ours adressé à Madame Jouanno le 11 novembre 2010
- Courrier de CAP-Ours adressé aux membres du comité de massif pyrénéen le 15 juillet 2010
- Communiqué de presse de CAP-Ours du 23 juillet 2010
- Communiqué de presse de CAP-Ours et d'associations espagnoles et andorranes mai 2010
- Communiqué de presse de CAP-Ours février 2010